

1. Multiplier les initiatives écologiques sur le territoire
2. Introduction de produits biologiques en restauration collective : une méthodologie exemplaire

## QUAND UNE VILLE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE AGENDA 21 POUR PRÉSERVER SON PATRIMOINE EAU ET BIODIVERSITÉ

### Ville de La Couronne

Agenda 21 • Dialogue territorial • Biodiversité  
Restauration collective • 0 phyto • Jardin partagé

Situé en périphérie immédiate d'Angoulême, le territoire de La Couronne, sur le bassin versant de la Charente, est traversé par trois cours d'eau et abrite un riche patrimoine biologique (Natura 2000 et Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique).

Le territoire est marqué par des structures à forte empreinte écologique (usine d'incinération des ordures ménagères, centre d'enfouissement technique, RN 10, ligne à grande vitesse, cimenterie, carrières et industrie papetière). Le déclin progressif des activités industrielles a entraîné une forte diminution du nombre d'emplois, faisant de La Couronne une ville en prise avec le chômage et les tensions sociales. Face à ces difficultés et afin d'engager le territoire dans une nouvelle dynamique tournée vers le développement durable, La Couronne s'est engagée en 2008 dans une démarche Agenda 21, reconnue "Agenda 21 local".

La réforme de la gestion des espaces verts et de la restauration collective par les services municipaux a servi de point d'ancrage à cette démarche. L'Agenda 21 s'est ensuite construit en s'appuyant sur une large mobilisation d'acteurs de la commune et de structures ressources. Rapidement, certaines actions se sont concrétisées notamment autour des approvisionnements en bio de la cuisine centrale, de la gestion sans pesticide des espaces publics et de la préservation de la biodiversité.

## POUR IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE TERRITORIALE Tournée VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Inscrire le territoire dans une dynamique de développement durable :

- Faire évoluer les pratiques de consommation et d'achats
- Renforcer la participation, l'éducation et la formation pour développer de nouvelles pratiques et de nouveaux comportements plus responsables
- Développer la solidarité et améliorer le vivre ensemble dans la commune
- Maîtriser l'urbanisation afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants tout en offrant un cadre de vie de qualité
- Travailler à l'exemplarité de la collectivité en matière d'écoresponsabilité

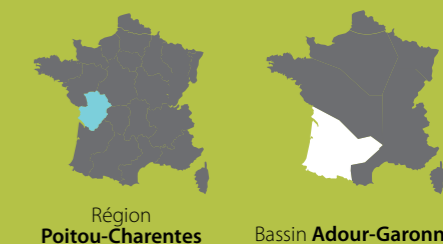
Pour mettre en œuvre ces orientations, la collectivité agit dans plusieurs domaines en interaction, dont l'alimentation, les circuits de proximité, la protection de la ressource en eau et des milieux humides.

### PERSPECTIVES

- Un appartement pédagogique est en cours d'aménagement pour servir de support à des animations sur le développement durable au quotidien dans son logement (économie d'énergie et d'eau, alimentation saine...)
- Une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) intégrant l'enjeu de préservation de la biodiversité
- Une réflexion autour de la création d'une régie agricole municipale pour approvisionner la restauration collective
- Un projet de passage de la cuisine centrale en liaison mixte
- La mise en place d'un groupe de travail pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- La valorisation des bio déchets : création d'un pavillon de compostage

### RÉSULTATS

- Plus de 35% de produits biologiques (produits picto-charentais) introduits en restauration scolaire (en 2013) contre à peine 3% en 2009
- 96% des espaces publics entretenus sans pesticide, diminution de 50% des consommations d'eau
- Implication des citoyens dans toutes les actions de la Ville
- Evolution des coûts en restauration collective



#### Cadres d'action mobilisés

Agenda 21  
PLU  
SCoT  
Trame verte et bleue

#### Territoire

Commune de La Couronne • 7600 habitants  
• secteur périurbain et rural

#### Masses d'eau

Eau souterraine et eau de surface

#### Contexte réglementaire

3 sources sur le territoire du Grand Angoulême

#### Enjeu eau

Préservation de la qualité de l'eau, et des milieux aquatiques, et gestion des étiages

#### Productions dominantes

Polyculture-élevage • grandes cultures

#### SAU bio

772 ha de SAU sur le territoire, dont 12 ha en bio (3 exploitations bio) en 2013, soit 1,5% de la SAU en bio



## GOVERNANCE

### PORTAGE EN INTERNE : UN FONCTIONNEMENT INTERSERVICES ASSURÉ PAR LE CHEF DE PROJET "DÉVELOPPEMENT DURABLE"

Conduite par le maire-adjoint en charge du développement durable, la démarche Agenda 21 est animée par le chef de projet "développement durable", rattaché directement au directeur général des services. Ce chef de projet est l'interface en interne pour l'ensemble des services sur l'intégration du développement durable dans la conception et la conduite des projets. Il intervient régulièrement auprès des services pour des points d'information et la mise en place d'actions. Il est aussi un appui pour les instances participatives (conseil des sages, comités de quartiers, etc.). Il est également chef de projet sur plusieurs actions initiées par le comité de pilotage Agenda 21 (projet de jardin partagé par exemple).

### COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL) AGENDA 21

Le pilotage de l'Agenda 21 est organisé autour d'un comité de pilotage présidé par le Maire qui rassemble un panel d'acteurs représentatifs de la société civile : associations, institutions, acteurs économiques, agents municipaux, habitants. Il a été choisi de ne pas solliciter directement l'ensemble de la population (sous forme de questionnaire ou de forum) au regard des expériences décevantes d'autres collectivités, mais de s'appuyer sur la mise en place d'instances participatives. Cependant, la population est tenue informée et est invitée à intégrer le comité de pilotage. Sur certains sujets spécifiques (la gestion différenciée notamment), des comités consultatifs sont organisés avec les habitants volontaires : ils visent à les former à la thématique pour leur permettre ensuite de formuler des propositions d'actions.

### PARTENARIATS

Monde agricole	Collectivités	Experts et organismes publics	Population et associations
Agriculteurs biologiques locaux (approvisionnement de la restauration collective)	Conseil régional (Charte "Terre saine", semaine régionale de l'arbre et de la haie)	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Poitou-Charentes (accompagnement sur la gestion différenciée)	Les Restaurants du Cœur, le Centre Socio-culturel et sportif, l'association Jardin d'Isis (impliqués dans le projet de jardin partagé et les actions de sensibilisation)
Agrobio Poitou-Charentes (accompagnement pour l'introduction de produits biologiques en restauration collective)	Conseil Général (financements jardin partagé, échange d'expériences)	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL - appel à candidature Atlas de la biodiversité et soutien à l'Agenda 21)	Habitants impliqués dans les comités de quartiers
Lycée agricole (animations sur la biodiversité, chantiers école sur l'entretien d'espaces verts et accueil de l'expérimentation de compostage)	Villes d'Angoulême et de Cognac, Communauté de communes de Cognac (échanges d'expériences autour des démarches de développement durable)	Agence de l'eau Adour-Garonne (sollicitée pour le projet de gestion différenciée)	Ecole Marie Curie
Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Mangeons Bio Ensemble Poitou-Charentes (participation de la ville à la phase préparatoire de la SCIC et projet d'entrer à son capital)			Prom'haies (sollicitée dans le cadre de la gestion différenciée et les plantations)
			Charente Nature et Ifrée (accompagnement de l'Agenda 21 : construction de la démarche, animation du COPIL, sensibilisation des agents, articulation avec les instances participatives)
			Charente Nature (Atlas de la biodiversité communale)



#### Partenaires financiers

Agence de l'eau, Conseil régional, Conseil général 16, DREAL, Fonds de dotation pour la biodiversité  
**Budget prévisionnel global de fonctionnement de la restauration scolaire en 2013**  
 790 000 € dont 330 000 € pour les achats alimentaires.  
 Le coût de production par convive scolaire est de 5,02 € dont 1,85 € coût matière en 2012 avec 20 % de denrées bio. Le repas est facturé 2,30 €.

## 1 Introduction de produits biologiques en restauration collective : une méthodologie exemplaire

La cuisine centrale de La Couronne (700 repas/jour), gérée par la commune, approvisionne la restauration collective des écoles maternelles et primaires, du centre de loisirs, des Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la commune et des communes voisines, de différentes structures implantées sur la commune (Section d'Education Motrice, centre de secours, etc.), et assure également la livraison de repas aux personnes âgées dans le cadre des services d'aide au maintien à domicile.



Jacky BONNET, Maire-adjoint en charge du développement durable, de l'Agenda 21, de l'éducation

### CONCEPTION DES MARCHÉS PUBLICS AVEC LES PRODUCTEURS BIO

Des produits biologiques locaux ont été introduits progressivement dans les menus depuis 2009 (pain, laitages, viande, légumes, etc.), représentant aujourd'hui 30% des approvisionnements. Par ailleurs, les produits bruts, frais, sans Organisme Génétiquement Modifié (OGM) et de saison sont privilégiés. Ce développement de l'approvisionnement progressif et régulier est une des clés du succès pour permettre aux agriculteurs de s'organiser et aux convives et cuisiniers de s'adapter à de nouveaux menus. Les appels d'offres ont été construits (pain, fruits, légumes, viande, produits laitiers...) avec les producteurs biologiques locaux et en partenariat avec Agrobio Poitou-Charentes et la Maison de l'Agriculture Biologique de Charente (MAB16), dans le but de permettre aux acteurs locaux de la production biologique d'accéder à ces marchés. Des clauses environnementales y ont été introduites (gestion des emballages, délais de fraîcheur, gestion de énergies, modes de transport, etc.). En parallèle, la MAB 16 accompagne des producteurs biologiques (maraîchers) pour se structurer afin de leur permettre d'approvisionner le restaurant communal tout en conservant leurs débouchés actuels.

### IMPLICATION DES ÉLUS ET DES AGENTS DANS LA DÉMARCHE DE CHANGEMENT

La méthode de construction de l'Agenda 21 traduit la volonté de changement global des pratiques : elle s'est appuyée sur les compétences de la collectivité et le fonctionnement quotidien des services pour arriver, en collaboration avec des partenaires et habitants, à un plan d'actions partagé et mobilisateur pour tous. En ce qui concerne la cuisine centrale, la gouvernance du projet s'est organisée en plusieurs temps : explication du projet politique aux agents, séquences de formation, co-construction du projet. Cette co-construction a permis de dégager plusieurs enjeux prioritaires partagés entre élus et agents, pour guider la démarche de progrès au-delà de l'introduction de produits bio : ergonomie du travail, valorisation et amélioration des compétences des agents (via des formations notamment), et gestion des fluides (consommation d'eau, d'électricité, etc.) Ainsi, les cuisiniers ont été formés aux techniques culinaires facilitant l'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique. Des commissions menus se réunissent 5 à 6 fois par an associant agents, élus, parents d'élèves, enseignants, diététicienne. Les enfants sont également associés à la concertation (réunion avec des délégués notamment).

"Poursuivre en renforçant l'éducation au goût, à la santé et à l'environnement."

"Manger est un acte quotidien et vital qui nous inscrit dans une relation étroite avec la nature dont nous consommons les produits. Mais manger est aussi un acte culturel et social qui exprime des choix de société et de modèles agricoles. L'alimentation est donc au cœur de grands enjeux à relever pour assurer les besoins des générations actuelles et futures. Toute notre alimentation repose sur le fonctionnement même des écosystèmes et sur la biodiversité. Elle est ainsi à l'interface de nos territoires, de nos paysages et de notre culture ; elle les façonne et en est la résultante. Le choix de systèmes agricoles durables valorise des modes de production porteurs de savoir-faire et de dynamisme économique, de lien social et de solidarité pour et entre les territoires.

Les collectivités locales et territoriales, dans le cadre des services publics de restauration, en tant qu'acheteurs ou délégants, jouent un rôle important dans l'aménagement des territoires. Les projets bio en restauration collective peuvent ainsi avoir un impact positif sur le développement et l'organisation de la production et des filières bio locales. À La Couronne, nous avons mené notre projet de "restauration collective responsable" dans une démarche participative favorisant ainsi la rencontre et le dialogue des acteurs, producteurs, techniciens, personnels et professionnels de la restaurations, enfants, enseignants, associations, parents, élus. Depuis 2009, nous avons appris à nous connaître, à débattre, à co-construire, à évaluer. Je n'aurais pas imaginé en début de mandat à quel point cette démarche de progrès partagée allait nous enrichir mutuellement, provoquer autant de rencontres et de convivialité, de travail aussi ! Nous avons vécu une belle aventure humaine durant 5 ans et nous avons la volonté de la poursuivre en renforçant l'éducation au goût, à la santé et à l'environnement. Pour que la restauration collective soit un vecteur de lien social et de convivialité et contribue au développement durable de notre territoire."



# actions réalisées

## FAIRE PARTICIPER LES ENFANTS À LEUR ALIMENTATION

Les convives, premiers bénéficiaires, sont très impliqués dans ce projet :

- Des animations et des rencontres avec les producteurs biologiques ont eu lieu lors des repas afin de sensibiliser les enfants.
- Chaque année, cinq menus sont composés par un groupe d'élèves chargé de faire respecter les règles nutritionnelles, et réalisés par les cuisiniers, dans un objectif pédagogique de travail sur l'alimentation saine.
- Un travail est mené sur l'amélioration des conditions d'accueil (changement de la vaisselle, du mobilier, etc.) et avec les enfants sur les règles de comportement durant le repas. Le personnel d'encadrement est formé à la gestion de conflits et à la médiation durant la pause méridienne.

## UNE LOGIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Pour aller jusqu'au bout de la démarche, une expérimentation de compostage des déchets fermentescibles issus de la restauration collective a été mise en place avec le lycée agricole, mais elle n'a pas été jugée satisfaisante et d'autres solutions sont actuellement à l'étude.

Afin d'améliorer la satisfaction des convives et du personnel, de diminuer les coûts de fonctionnement, de réduire les déchets et de favoriser les économies d'énergie, une étude pour le passage de la cuisine centrale d'une liaison froide à une liaison mixte a été réalisée en 2012 et les travaux d'aménagement sont en cours de programmation.

## 2 Multiplier les initiatives écologiques sur le territoire

### ZÉRO PESTICIDE ET ÉCONOMIES D'EAU DANS LES ESPACES PUBLICS

La gestion différenciée des espaces publics a été initiée en 2009 au sein du service Espaces verts de la ville : formation des agents, études préalables et suivi de la mise en œuvre de la gestion différenciée (en partenariat avec les associations Prom'Haies et Charente Nature, ainsi que la FREDON Poitou-Charentes). La ville est engagée dans la Charte Terre Saine pilotée par la région Poitou-Charentes.

A l'heure actuelle, plus de 96% des espaces publics communaux sont entretenus sans pesticide. Le remplacement des plantes pour le fleurissement annuel par des espèces plus résistantes à la sécheresse et moins gourmandes en eau, ainsi que le paillage des massifs, ont permis de diminuer de 50% en 3 ans la consommation d'eau destinée à l'arrosage.

### ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE "COUP DE CŒUR DU JURY DU FONDS DE DOTATION POUR LA BIODIVERSITÉ"

La Couronne a par ailleurs élaboré un Atlas de la biodiversité communale (appel à projets du Ministère de l'Ecologie), afin d'approfondir ses connaissances sur le patrimoine naturel du territoire pour adapter ses modes de gestion et d'aménagement de l'espace.

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées, tant auprès des enfants que du grand public :

- un programme pédagogique animé par une association locale pour familiariser les enfants aux différentes espèces d'oiseaux,
- une conférence grand public,
- plusieurs sorties de découvertes du patrimoine naturel sur des thèmes divers,
- des enquêtes participatives lancées auprès des habitants les incitant à participer aux inventaires.

Un travail de sensibilisation et d'information doit être conduit auprès des élus et agents communaux, des propriétaires fonciers, des porteurs de projets d'aménagement et des habitants afin de les inciter à prendre en compte la protection de la biodiversité dans leurs pratiques d'entretien des espaces. L'ensemble de cette action s'inscrit dans la perspective de la révision du PLU afin de le mettre en adéquation avec le SCoT et d'y intégrer la préservation de la trame verte et bleue. Une étude prospective a été menée pour mettre en cohérence les enjeux de biodiversité et de développement durable en général avec la politique d'aménagement urbain.

### CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ ÉCOLOGIQUE POUR TISSER DES LIENS SOCIAUX

Le comité de pilotage de l'Agenda 21 a choisi de porter la création d'un jardin partagé afin de répondre à plusieurs enjeux : échanges entre générations, lien social et lutte contre l'isolement, sensibilisation au développement durable par le biais du jardinage écologique, support pédagogique, etc. A terme, le jardin associera des parcelles individuelles, une parcelle d'insertion exploitée en agriculture biologique par les Restaurants du Cœur, et un espace public ouvert à tous pouvant être un lieu d'animation, de rencontres organisées par différents acteurs, avec un jardin pédagogique, un verger conservatoire, une prairie sauvage et des haies champêtres. La création d'une régie municipale agricole bio serait un bon prolongement de ce projet pour approvisionner la restauration collective mais reste pour l'instant à l'état d'idée à explorer.

### SENSIBILISATION DES HABITANTS ET DES SCOLAIRES AUX PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Différentes actions de sensibilisation ont été mises en œuvre par plusieurs acteurs du comité de pilotage Agenda 21, notamment :

- Sorties nature et expositions sur la biodiversité.
- Animations autour de la plantation de haies et de vergers.
- Ateliers et animations thématiques dans les accueils de loisirs.
- Pages d'information sur la consommation responsable dans le magazine municipal.
- Sensibilisation des parents et assistantes maternelles dans les structures petite enfance.
- Manifestations éco-responsables.

Une des écoles de la commune est engagée depuis 2005 dans un Agenda 21 scolaire, qui se traduit entre autres par un projet pédagogique fortement axé sur le développement durable :

- une mare et un potager bio ont été réalisés (les légumes cultivés par les enfants sont notamment dégustés au restaurant scolaire),
- des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit des écoles,
- les eaux pluviales sont récupérées et réinjectées dans le réseau d'eau des sanitaires.



## Facteurs favorables

- Implication des différents acteurs dans les actions et dans la démarche globale (mobilisation des structures et des personnes) et développement d'une dynamique partenariale forte autour du développement durable
- Inscription des actions dans les problématiques globales de l'Agenda 21, même lorsqu'il s'agit d'actions de moindre importance
- Démarche Agenda 21 portée comme projet de mandat
- Thématiques Agenda 21 et Education portées par un même élu
- Binôme élu-gestionnaire de la cuisine centrale solide pour conduire les changements



## Difficultés rencontrées

- Durée de mise en œuvre des projets qui peut éroser la motivation
- Absence d'actions directement en zone agricole sur le territoire communal

## C'EST À REFAIRE !

- S'engager sur le long terme avec des actions qui s'étoffent au fur et à mesure de l'appropriation par les différents acteurs, permettant à la fois d'éviter l'essoufflement en agissant concrètement et de renforcer le sens global donné au projet
- Mettre en œuvre un volet sensibilisation et éducation à l'environnement en lien avec chacune des actions pour favoriser l'appropriation par les différents acteurs

## Pour aller plus loin

### DES FICHES À LIRE SUR [DEVLOCALBIO.ORG](http://DEVLOCALBIO.ORG)

FICHES OUTILS : Biodiversité • Urbanisme • Agenda 21

FICHE MÉTHODOLOGIE

FICHES ACTIONS : Restauration collective • Sensibilisation • Jardins collectifs • Espaces verts zero phyto • Régie agricole

### DES SITES WEB À VISITER

[www.lacouronne.fr](http://www.lacouronne.fr)

[www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)

[www.penser-bio.fr](http://www.penser-bio.fr)

### CONTACT

Véronique JEAN, Chef de projet Développement durable, Mairie de La Couronne  
[agenda21@lacouronne.fr](mailto:agenda21@lacouronne.fr)

Agriculture Biologique & Développement Local : une boîte à outils pour les collectivités territoriales. Une réalisation 2014 de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.  
[www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org) & [www.fnab.org](http://www.fnab.org)

Crédits photos :  
Ville de La Couronne

